

Résidences Wallonie-Bruxelles  
à La Chartreuse de Villeneuve lez Avignon

Appel à candidatures pour l'année 2018

Dans le cadre de la convention signée entre la Fédération Wallonie-Bruxelles et La Chartreuse de Villeneuve lez Avignon - Centre national des Écritures du Spectacle -, un **appel à candidatures** est lancé pour l'attribution de **3 bourses de résidence destinées à l'écriture d'un texte dramatique** (tout public, jeunes publics, marionnettes...) - bourses octroyées par le Service de la Promotion des Lettres - et d'**une bourse de résidence pour un projet pluridisciplinaire** (associant un auteur à un plasticien, musicien, metteur en scène...) - bourse octroyée par WBI.

Cet appel concerne des résidences individuelles d'une durée de 3 à 4 semaines consécutives. Les résidences se dérouleront au cours de l'année civile 2018 aux conditions habituelles de résidence à la Chartreuse.

Les candidatures seront examinées par le Comité Mixte France / Fédération Wallonie-Bruxelles, composé de 3 représentants de la Chartreuse Daniel Girard (fondateur de la convention), Catherine Dan (directrice) et Quentin Carrissimo-Bertola (secrétaire général) et pour la FWB de Silvia Berutti (traductrice), Alain Cofino Gomez (directeur du Théâtre des Doms) et Vincent Romain (coordinateur du CED-WB).

La date limite de dépôt des candidatures est fixée **au 26 octobre 2017**.

**Les dossiers de candidature doivent comporter les éléments suivants :**

- 1 - Le formulaire de candidature complété
- 2 - Une lettre de motivation de 2 pages maximum.
- 3 - Le CV de l'auteur et, pour des projets pluridisciplinaires, celui des artistes associés au projet.
- 4 - Un échantillon du projet qui sera développé en résidence.
- 5 - Une pièce récente.

**Critères d'éligibilité :**

- Être auteur de la Fédération Wallonie-Bruxelles (c'est à dire auteur issu de la Fédération ou qui y réside et y exerce son activité principale depuis plus d'un an) ;
- Avoir déjà été publié et/ou avoir été porté à la scène professionnellement.

## **Conditions :**

Les bourses de résidence octroyées par le Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Service de la Promotion des Lettres et Wallonie-Bruxelles International sont d'un montant de 1.500 Euros. Les frais de déplacement (aller-retour FWB-Avignon) seront pris en charge par WBI à raison de un par résidence individuelle et de deux pour la résidence pluridisciplinaire.

La Chartreuse de Villeneuve lez Avignon accueille et héberge les candidats aux conditions habituelles de résidence ([chartreuse.org/site/la-residence-mode-d-emploi](http://chartreuse.org/site/la-residence-mode-d-emploi)) et détermine les dates de celle-ci en accord avec les boursiers, selon son agenda.

A l'issue de la résidence, un exemplaire du travail réalisé à la Chartreuse sera transmis au Secrétariat du Comité Mixte qui s'engage à valoriser les textes écrits en résidence.

## **Les candidatures sont à adresser au CED-WB**

à [info@ced-wb.be](mailto:info@ced-wb.be)

Centre des Ecritures Dramatiques Wallonie-Bruxelles asbl

Espace Culturel Provincial

Place de La Hestre, 19/3

B-7170 Manage

Tél : 064 23 78 40